

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE COMMERCE



17030233

13 FEV. 2017

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0841.046.319

Dénomination

(en entier) : **ARTE DOLCE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 7000 MONS - Rue de la Grande Triperie n° 17

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Changement adresse siège social**

D'une Assemblée Générale Extraordinaire des Associés qui s'est tenue au siège social de la Société en date du 28/01/2017 il résulte des résolutions à publier aux annexes du Moniteur belge :

Après avoir entendu la Présidente de séance sur le contenu du l'ordre du jour, l'Assemblée, à l'unanimité,

1°) décide de transférer le siège social de la Société, à dater de ce jour : 7100 LA LOUVIERE - Rue Conreur n° 30

2°) précise que le siège administratif de la Société est situé au siège social de la Société et que le principal siège d'exploitation actuel est situé à 7000 MONS - Rue de la Grande Triperie n° 17

Fait à Mons, le 28.01.2017

CLEMENTE Angelica

Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature